

BAREME ET MONTANT DES COTISATIONS 2020

Les cotisations des membres s'établissent comme suit en fonction de leur niveau de rémunération :

- Professionnel de catégorie A+ et A ou équivalent : 65€ (déduction fiscale ou crédit fiscal : 43€- reste à charge : 22€)

- Professionnel de catégorie B ou équivalent et retraité des catégories A+, A et B : 50€ (déduction fiscale ou crédit fiscal : 33€ - reste à charge : 17€)

- Professionnel de catégorie C ou équivalent et retraité de cette catégorie, étudiants, élèves conservateurs de l'INP : 15€ (déduction fiscale ou crédit fiscal : 10€- reste à charge : 5€)